

LE PROGRAMME « GESTION DE LA TRUITE DE CORSE »



Compte-rendu d'activité 2017 -rapport rédigé en Mars 2018-

Maître d'ouvrage :



Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique (FCPPMA)

Partenaires :



<u>I) Introduction</u>	p.3
<u>II) Le plan de gestion de la truite</u>	p.4
A) Maintenir les populations pures dans un état de conservation favorable	p.4
<i>A.1. Surveillance des sites</i>	p.4
<i>A.2. Mise en place d'une réglementation et renforcement du contrôle des alevinages avec des souches atlantiques</i>	p.5
<i>A.3. Acquisition des droits de pêche</i>	p.5
<i>A.4. Créations de réserves temporaires de pêche et maintien du statut des réserves existantes</i>	p.6
B. Améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de la truite macrostigma et lancer une politique de reconquête du territoire	p.7
<i>B.1. Suivi génétique des populations pures</i>	p.7
<i>B.2. Contrôler périodiquement les niveaux de population</i>	p.8
<i>B.3. Recherche de populations pures</i>	p.13
<i>B.4. Reconquête d'un bassin versant (ou d'une partie)</i>	p.15
C. L'information et la sensibilisation	p.16
<i>C.1. L'animation en milieu scolaire</i>	p.16
<i>C.2. L'animation grand public</i>	p.16
D. Suivi du programme	p.18
<i>D.1. Réunions de la commission truite corse et du comité scientifique</i>	p.18
<i>D.2. Coordination des actions</i>	p.18
<i>D.3. Suivi du programme et réalisation des rapports</i>	p.18
E. Actions transversales	p.19
<i>E.1. Réalisation des Documents d'Objectifs Natura 2000 sur chaque site</i>	p.19
F. Actions diverses	p.19
G. Bilan de réalisation du programme	p.20
G.1 Bilan en fonctionnement	p.20
<i>G.1.1. Bilan des journées prévues</i>	p.20
<i>G.1.2 Bilan des études prévues</i>	p.20
G.2 Bilan en investissement	p.20
ANNEXES	p.21

I) Introduction

Grâce à différentes études menées dans les années 1990, les acteurs de l'environnement en Corse (et notamment le regretté Bernard Roché) se sont aperçus que la truite endémique de l'île, appelée macrostigma, était une espèce menacée essentiellement par le braconnage, l'hybridation avec les truites introduites et la dégradation de son habitat. Aussi, la Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques, soucieuse de préserver le patrimoine halieutique corse, a décidé de mettre en place, grâce au soutien de ses partenaires : la Commission Européenne (CE), la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN, aujourd'hui DREAL), l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), l'Office National des Forêts (ONF), le Parc Naturel Régional de la Corse (PNRC), l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), et l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA=ex-CSP) ; le programme LIFE « conservation de la truite macrostigma en Corse ». Ce programme s'est déroulé sur la période 2003-2007. Depuis, un programme d'après-LIFE a vu le jour. Il regroupe les mêmes partenaires que le LIFE (en dehors de la Commission Européenne) avec, en plus, les Directions Départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) Corse-du Sud et Haute-Corse et la gendarmerie.

Ce programme s'intitule « le plan de gestion de la truite de Corse » et il est validé pour la période 2013-2017.

II) Le plan de gestion de la truite

Le plan de gestion s'articule autour de 6 axes de travail :

A) Maintenir les populations pures dans un état de conservation favorable

A.1. Surveillance des sites

-Objectif : lutte contre le braconnage. La préservation de l'espèce passe par la lutte contre les prélèvements excessifs et par un contrôle accentué des modes de capture prohibés. En effet, des infractions ont été constatées au cours des tournées de police de la pêche au début du LIFE (2004). Aussi, le maintien de la surveillance des sites apparaît comme indispensable pour la conservation de l'espèce. Seule la persévérance payera pour un résultat durable.

-Méthode : maintien du réseau de surveillance.

En 2017, l'action de surveillance a été mise en œuvre par l'ensemble des partenaires concernés. Au départ, il était prévu de réaliser 223 journées de surveillance (voir tableau I ci-dessous avec les jours prévus et les jours réalisés en 2017).

Organisme	Nombre de jours prévus pour 2017	Nombre de jours réalisés en 2017
Federation	140	206
ONEMA	30	33
ONF	4	1
PNRC	6	24
ONCFS	34	41
DDTM2B	3	0
DDTM2A	20	3
Gendarmerie	10	10
Total	223	318

Tableau I : synthèse action de surveillance

Afin de cadrer les choses une réunion a été organisée le 21/03/2017. Lors de cette réunion, outre l'organisation proprement dite des patrouilles, il a été décidé le maintien d'une journée coup de poing avec l'hélicoptère afin de déposer plusieurs équipes de surveillance dans différentes têtes de bassin. De plus, il a également été prévu que les autres missions soient scindées en deux groupes : la lutte anti-braconnage (ONEMA, ONCFS, Gendarmerie + Fédération si besoin) et les patrouilles de contrôle «de routine » (Fédération, PNRC, DDTM et ONF).

La mission interservices a été effectuée le 17/06/2017 dans les secteurs suivants :

- Lac de Ninu-Bergeries de Vaccaghja,
- Bergeries de Vaccaghja-Refuge de la Sega,
- Bocca-Arinella-Refuge de la Sega-Corte.

Une quinzaine d'agents ont été mobilisés pour cette journée. Aucune infraction n'a été constatée.

Les procédures sont les suivantes :

- AFB : 0 procédure,
- DDTM2A : 0 procédure,
- Fédération : 0 procédure,
- PNRC : 0 procédure,
- DDTM2B : 0 procédure,
- ONCFS : 34 H/J. Une procédure dressée le 25/05 (1 délit + 1C/4 + 2C/1) et un timbre amende (défaut carte de pêche),
- ONF : 0 procédure,
- Gendarmerie : 0 procédure.

A.2. Mise en place d'une réglementation et renforcement du contrôle des alevinages avec des souches atlantiques

-Objectif : Lutte contre les introductions d'espèces allochtones pour stopper l'hybridation.

-Méthode : Deux volets : 1 réglementaire pour contrôler les alevinages et le dépôt de boîtes Vibert avec des souches allochtones (pas sauvages, introduites par l'homme), et 1 concernant le travail d'information intense et continu auprès des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) pour bien expliquer les effets de l'arrêt des alevinages. En contrepartie étudier la possibilité de réensemencement en souches sauvages de certains bassins versants (voir B.4) sous contrôle de la Fédération.

En 2017, il était prévu 4 journées pour cette action. Deux journées ont été réalisées pour travailler, en lien avec Patrick Berrebi sur une note de synthèse des connaissances sur la truite de Corse et prendre contact avec la collectivité territoriale de Corse pour étudier la possibilité d'une adaptation réglementaire dans le cadre de la commission ad hoc.

A.3. Acquisition des droits de pêche

-**Objectif** : Acquérir un maximum de droits de pêche par la Fédération ou l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) locale afin de pouvoir assurer la gestion (surveillance, mise en place de réserve, travaux de ripisylve,...) des cours d'eau.

-**Méthode** : demande de cession des droits de pêche aux propriétaires.

En 2017, deux journées étaient prévues pour cette action. Aucune journée n'a été réalisée cette année.

A.4. Créations de réserves temporaires de pêche et maintien du statut des réserves existantes

-Objectif : Création d'un réseau de réserves

-Méthode : Localisation de populations pures, montage du dossier de réserve et transmission à la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) pour les nouvelles réserves. Pour celles existantes, il est nécessaire d'envoyer une demande de prolongation de l'arrêté à la CTC.

En 2017, une journée était prévue pour cette action. Elle a été réalisée pour le suivi des réserves existantes, notamment à travers leur inscription dans les arrêtés pêche et pour l'analyse de certains sites en vue de leur mise en réserve (Ercu, Casaluna, ...).

Certains panneaux d'information des RTP ont été modifiés afin qu'ils soient en cohérence avec la charte des RTP définie (voir figure n°1 ci-dessous). Action initiée en 2016.



Figure n°1 = : panneau réserve temporaire de pêche

B. Améliorer la connaissance des caractéristiques et de la répartition de la truite macrostigma et lancer une politique de reconquête du territoire

B.1. Suivi génétique des populations pures :

-Objectif : s'assurer du maintien de la pureté des populations

-Méthode : Prélèvements par échantillonnage de 20 spécimens (nageoire caudale) toutes les 5 années pour analyse génétique sur toutes les stations 100% pures ou > 95%.

En 2017, il n'y avait pas de journées prévues pour cette action. Pour autant, dans le cadre de l'expérimentation de production d'œufs et dans l'action de renforcement d'a Casaluna, une étude a été réalisée dans l'Ercu. Les échantillons ont été prélevés par des pêcheurs, mais une visite préalable a été faite avec les agents de la Fédération.

Patrick Berrebi a réalisé les analyses. Une partie de son rapport vous est présenté ci-dessous.

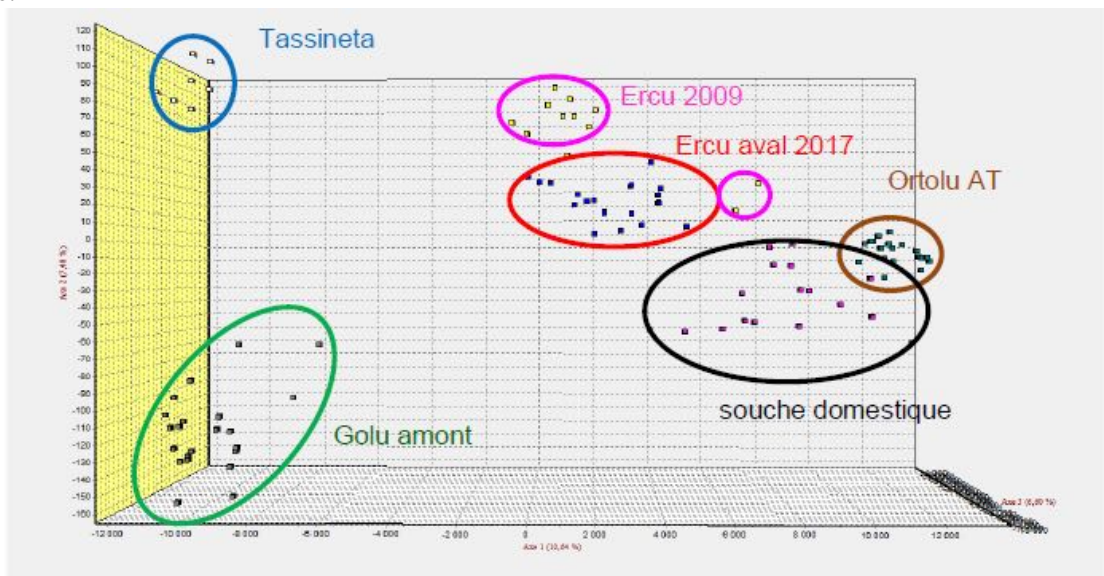


Figure 2 : Première analyse globale de l'Ercu aval de 2017 en rouge, avec, outre l'Ercu de 2009 en rose, deux échantillons du Golu (amont en vert + Tassineta en bleu) et deux échantillons domestiques atlantiques, dans une population de rivière dans l'Ortolu en marron et d'une pisciculture du continent en noir.

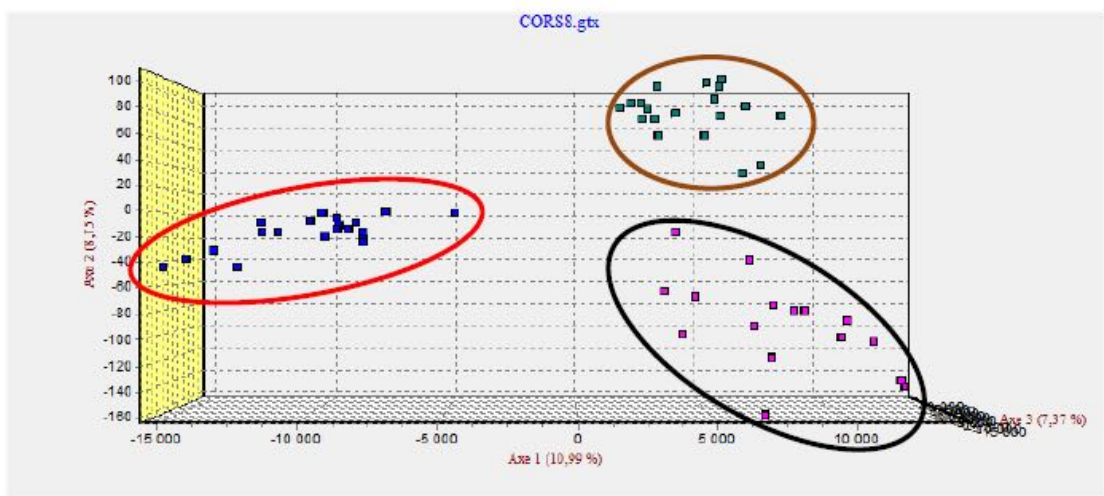


Figure 3: Seconde analyse opposant simplement Ercu aval 2017 et domestiques.

Les résultats obtenus démontrent le maintien de la pureté sur ce sites (pour plus de détails, voir rapport en annexe I).
Cette action a nécessité 4 H/J.

B.2. Contrôler périodiquement les niveaux de population :

-Objectif : suivre l'évolution des populations

-Méthode : poursuite du suivi des six populations témoins entamé en 2004 afin de contrôler l'évolution des effectifs. Ces suivis pourront être étendus à d'autres belles populations.

En 2017, les pêches d'inventaires ont été réalisées en fin d'été afin d'obtenir des résultats comparables à ceux des années précédentes, notamment en ce qui concerne les alevins qui sont difficilement percevables avant cette période :

-23/08/2016 : Sant'Antone (les journées ont été comptabilisées dans l'action B4 puisque la pêche d'inventaire n'a rien donné, on a fait le transfert de l'amont vers l'aval),

-22/08/2017 : St Antoine,

-23/08/2017 : u Chjuvone,

-01/09/2017 : Ninu (station déplacée le 02/09/2016 à cause de la sécheresse).

L'échantillonnage est effectué par pêche à l'électricité, et les méthodes sont à adapter aux types de milieux prospectés.

Sur les cours d'eau qui peuvent être entièrement prospectés par pêche à pied (cas des sites étudiés pour la truite corse, figure n°=2) nous procédons à un inventaire exhaustif par prospection complète de la station et réalisation de pêches successives permettant une estimation du peuplement le plus probable par des méthodes statistiques (De lury, Carle et Strub...).



Figure n°= 2: pêche électrique pour l'inventaire

Les informations suivantes doivent être recueillies :

- liste complète des espèces capturées,
- taille individuelle des poissons (figure n°=3),
- mesure du poids (figure n=4) qui reste indispensable si l'on désire analyser les coefficients de condition (relation taille/poids),
- effectifs par espèce, débouchant au moins sur des indices d'abondance,
- temps de pêche effectif et autres éléments relatifs à l'effort de pêche (surface prospectée, nombre d'électrodes, d'épuisettes, type de courant, tension...). En effet, afin de pouvoir évaluer la capacité d'accueil du milieu (nombre de truites par unité de surface) on étudie la topographie de la rivière (figure n°=5) en mesurant la longueur de rivière pêchée, la largeur et la profondeur moyenne,



Figure n°=3 : mesure des truites



Figure n°=4 : pesage des truites



Figure n°=5 : mesures topographiques

D'après les premières mesures de terrain (topographie, altitude,...) un tableau de synthèse des caractéristiques des sites a pu être établi en 2006 (tableau II ci-dessous) avec notamment une abondance de truite attendue. Celle-ci sera comparée à la densité réelle calculée grâce aux pêches d'inventaires.

	Prunelli	Taravo			Fium'Orbo	
	L'Ese	L'Ucciatinu	Le San Antone	Le Veraculongo	Les Pozzi	Le Marmano
Altitude (m)	1622 m	1130 m	1020 m	1420 m	1780 m	870 m
Largeur (m)	3 à 5 m	< 3 m	< 3 m	3 à 5 m	< 3 m	3 à 5 m
Longueur des sites (km)	10	1,8		2,5	5,7	
Température max moyenne (°C)	19.2	14.3	15.5	24.7	18.4	16.3
Durée de l'incubation (420° x jours)	166	60	109	123	172	103
Abondance attendue de truites	Forte	Très faible	Faible	Moyenne	Très forte	Moyenne
Gestion	Pêche interdite depuis 2004 et réserve depuis 2006					Pêché

Tableau II : synthèse des caractéristiques des sites

Les résultats des inventaires **pour 100 m** de rivière sur la période 2004 à 2017 vous sont présentés dans le tableau III. Il est à noter que pour les sites d'I Pozzi di Marmanu, Veraculongo, A Manica, Val d'Ese et Marmanu, étant donné que nous avons dix années d'inventaire et des populations stables, il a été décidé d'arrêter le suivi annuel des populations fin 2013. Un contrôle se fera tous les deux ou trois ans si aucun problème n'est constaté.

La pêche de Saint Antoine du 22/08/2017 n'a pas donné de résultat suite à une panne de matériel en cours d'opération. Aussi, le comptage n'a pu être réalisé.

Pour Ninu, la pêche a bien été réalisée 01/09/2017. La comparaison ne peut se faire qu'avec 2016 car, eu égard à la sécheresse, la station de pêche a été déplacée. Aussi, dans le tableau ci-dessous il n'y a que les résultats de 2013 à 2015. Dans la figure n°=6 (ci-dessous), on note que la population progresse, notamment dans les classes de tailles 0+, 1+ et 2+.

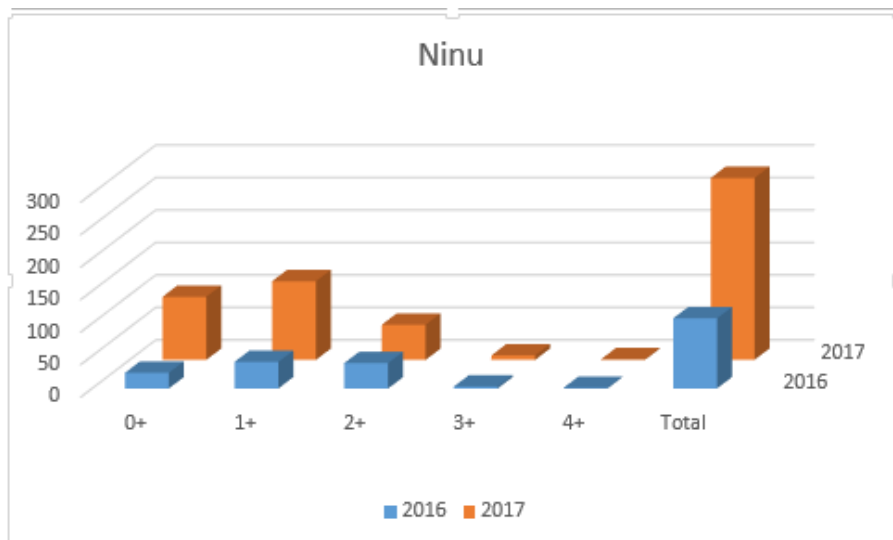


Figure n°=6 : synthèse Ninu

Pour u Chjuvone les résultats sont synthétisés dans la figure n°=7 ci-dessous. On note une fluctuation du nombre d'alevins (0+, à gauche sur le graphique) et une augmentation quasi constante des autres classes de tailles.

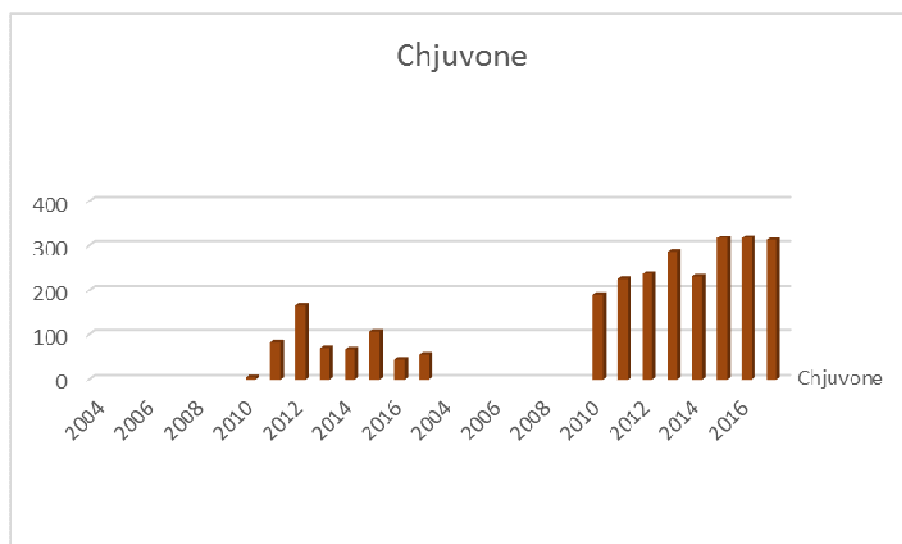


Figure n°=7: synthèse u Chjuvone

De plus, il est à noter que, en raison de la sécheresse, une pêche de sauvetage a été organisée à I Pozzi di Marmanu le 26/07/2017.

Le temps consacré à cette action est de 32H/J en 2017.

	0+															Autres (1+ + 2+ +3+ +4+)												Total															
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Manica		0	13	17	13	29	4	18	14	15	46					52	75	92	60	101	111	85	76	89	101					52	88	109	73	131	114	102	91	105	147				
Pozzi di Marmanu	3	20	18	54	33	60	52	21	27	8					78	104	100	67	113	97	86	115	84	111					81	124	118	121	145	157	138	135	111	119					
Saint Antoine	1	38	6	5	1	37	37	58	9	1	4		9		65	105	95	74	36	24	67	116	4	3	6		6	66	143	101	79	37	61	104	174	13	4	10		14			
Marmanu (pas en réserve)	0	42	40	36	14	71	89	57	75	62					57	67	83	70	49	48	61	107	82	98			57	109	123	106	63	119	150	165	157	160							
Val d'Ese	26	30	40	93	35	62	11	33	28	38					93	146	192	225	234	182	164	169	152	148			119	176	232	318	269	244	175	201	181	186							
Veraculongu	2	7	12	0	87	37	17	5	56	5	3				21	20	19	15,1	22	27	31	33	25	49	37		23	27	31	15	109	64	49	37	81	53	40						
I Crocci												9	2														52	52												61	54		
Chjuvone							5	84	166	69	66	106	45	55							189	225	238	287	230	317	318	313						194	309	404	356	297	423	363	368		
Ninu										50	69	19											75	70	56												125	140	75	0			
Total	32	137	129	205	183	296	215	275	376	249	189	134			314	494	564	543	514	480	709	849	662	860	444	426		346	631	693	748	696	776	924	1124	1038	1109	633	559	432			

Tableau III: synthèse des résultats aux 100m

Légende : 0+ = poisson entre 0 et 1an, 1+ = entre 1 et 2 ans, 2+ = entre 2 et 3 ans, 4+ = au-delà de 4 ans (En gris : les poissons de plus de 18 cm)

B.3. Recherche de populations pures :

-Objectif : identifier de nouvelles populations afin d'évaluer au mieux l'état du stock disponible et donc ses chances de survie. De plus, au cours du LIFE les analyses ont démontré qu'il existe des différences entre les populations de *Macrostigma* des différents bassins versants. Il est donc très intéressant de rechercher des populations pures dans toute l'île. En effet, il est capital dans le cadre d'une gestion patrimoniale de ne pas mélanger les truites des différentes micro-régions afin de conserver l'hétérogénéité de la truite corse.

-Méthode : Prélèvements par échantillonnage de 20 spécimens (nageoire caudale). Il convient de poursuivre les recherches dans 2 directions comme convenu en comité scientifique : connaissance parfaite d'un bassin versant en y analysant un maximum de cours d'eau et recherche de nouvelles populations dans tous les bassins versants de l'île.

En 2017, cette action ne prévoyait pas de journées terrain. Pour autant, une pêche a été réalisée le 05/07/2017 dans le Haut-Travu. Un échantillon a été prélevé dans le cours de de Costa Bona mais n'a pas été envoyé pour analyse.

Cette action a nécessité 2H/J (temps partagé avec l'action B4 car la pêche a été réalisée lors d'une sortie au cours de laquelle l'action B4 était également concernée).

B. 4.Reconquête d'un bassin versant (ou d'une partie)

-Objectif : étendre l'aire de répartition de l'espèce

-Méthode : le bilan actuel démontre un taux d'introgression (=hybridation) non négligeable par la souche atlantique. Aussi, mener des actions de réintroduction de la truite de Corse (voire méditerranéenne) dans certains cours d'eau est peut être un objectif ambitieux mais réalisable à long terme dans des zones qui ne sont pas trop affectées par l'hybridation. On pourrait l'envisager, couplé avec une forte adhésion locale et une maîtrise des baux, sur un bassin versant ou du moins sur une partie.

Ces opérations de réintroduction nécessitent en premier lieu la connaissance parfaite du bassin versant (obstacles à la migration aval vers l'amont,...) afin de pouvoir sélectionner les cours d'eau où auraient lieu les relâchers des truites capturées dans les réserves. Le nombre de truites pouvant être capturées sera calculé chaque année en fonction des résultats des inventaires

En 2017, le programme prévoyait 28 journées pour cette action. 19 journées ont été réalisées pour mener à bien les opérations de contrôle et de transfert de truites :

- 28/06/2017 : pêche de contrôle dans l'affluent du Haut-Marmanu (rive gauche) en vue d'un renforcement. La forte densité de poissons constatée a amené à reconsidérer le besoin de relâcher sur site. Aussi, aucun transfert n'a été réalisé,

-05/07/2017 pêche dans le Haut-Travu. Pêche de prélèvement dans le ruisseau d'Acqua d'Acelli et transfert de truites vers le cours d'eau de Ghialba (affluent Valle Tremoli),

-12/07/2017 : pêche dans le ruisseau de Puzzatelli à Vizzavona. Niveau de sécheresse élevé et densité de poisson qui semble moins élevée que d'habitude. Aussi, pas de capture en vue d'un transfert vers Fiuminatu dans la forêt territoriale (FT) de Vizzavona,

- 19/07/2017 : pêche dans le Haut-Golu et transfert de 10 poissons dans a Sorbaghja à Cambia,

- 22/08/2017 : pêche de contrôle à Saint-Antoine. Constat d'une faible présence de poissons malgré des relâchers els années précédentes,

- 02/09/2017 pêche dans l'Ercu pour renforcement d'a Casaluna. Haut-Golu et transfert de 10 poissons dans a Sorbaghja à Cambia,

Ainsi, 30 H/J ont été réalisés en 2017 pour cette action.

C. L'information et la sensibilisation

C.1.L'animation en milieu scolaire

-Objectif : sensibiliser les enfants à la conservation de la truite et plus généralement de notre environnement.

-Méthode : intervention en classe avec la mallette pédagogique (travail sur l'année avec la même école) et le Cd-Rom élaborés lors du LIFE. De plus, des interventions ponctuelles sont réalisées.

Pour cette action, 50 journées étaient prévues en 2017. Le bilan des interventions du PNRC est le suivant :

Ecole de Morta classe de CE1 bilingue 21 élèves :

10/01 03/02 05/04 09/05 30/05 20/06 (1/2 journées)

Ecole de Morta classe de CE2 bilingue 15 élèves :

10/01 07/02 07/04 09/05 30/05 23/06 (1/2 journées)

Ecole de Travu

TRAVU CE1-CE2 22 élèves le 09/11/17 (1/2 journée)

TRAVU CE1-CE2 BIL 23 élèves le 09/11/17 (1/2 journée)

Ecole de Ghisonaccia :

CE2 24 élèves le 16/11/17 (1/2 journées)

Ecole de Prunu (2 classes- 25 élèves)

15 mai : sortie rivière, (1 journée)

29 mai : exploitation (1 journée)

07 juin : animation en classe : film + diaporama, (1 journée)

Prêt de l'expo « Truite » pendant 15 jours à l'école.

06 octobre : sentier rivière, (1 journée)

09 novembre : début malle truite : fiches 1 et 2 : (1/2 journée)

20 novembre : suite malle Truite cycle 2 et 3(1 journée)

Ecole de La Porta (1 classes, 14 élèves)

14 juin matin : film + diaporama, (1/2 journée)

12 octobre : début malle truite : fiches 1 et 2 (1/2 journée)

Ecole de Piedicroce (1 classes, 9 élèves)

14 juin ap midi : film + diaporama, (1/2 journée)

Ecole de Velone d'Ornetu (1 classe 12 élèves)

07 novembre : début malle truite : fiches 1 et 2 (1/2 journée)

24 novembre : malle truite : fiches 1 et 2 (1/2 journée)

Collège de Vico (classe de sixième 32 élèves et classe de troisième 30 élèves)

13 février ; 27 mars ; 3 avril ; 4 septembre 23 novembre ; 24 novembre (demi-journées)

Ecole primaire de Vico (CM1-CM2 30 élèves)

12 janvier ; 19 janvier ; 26 janvier ; 9 juin (demi-journées)

Ecole primaire d'Evisa (classe unique-13 élèves)
6 janvier ; 12 janvier ; 20 janvier ; 3 juillet (demi-journées)

Ecole primaire de Piana (CE, CM 20 élèves)
31 janvier ; 7 février ; 14 février (demi-journées)

Ecole primaire de Sagone (CE, CM 15 élèves)
7 et 14 novembre (demi-journées)

Corti SEGPA (15 élèves)

13 janvier : les poissons de nos cours d'eau (1/2 journée)
20 janvier : la truite (1/2 journée)
27 janvier : la reproduction (1/2 journée)
31 janvier : les animaux de la ripisylve (1/2 journée)
7 février : sortie Végétaux de la ripisylve - Passerelle transect (1/2 journée)
14 février : qui mange qui ? (1/2 journée)
7 mars : sortie Baliri La ripisylve - les plantes herbacées - les arbres (1/2 journée)
14 mars : les animaux –les insectes (1/2 journée)
4 avril : la qualité de l'eau (1/2 journée)
11 avril : les larves d'insectes - préparation de la sortie sur les larves (1/2 journée)
3 mai : classification des animaux de la rivière (1/2 journée)
10 mai : reprise de la classification des animaux de la rivière (1/2 journée)

Corti ULIS –PPAOLI (9 élèves)

13 janvier : les Poissons de nos cours d'eau - La truite (1/2 journée)
20 janvier : la truite (1/2 journée)
27 janvier : la reproduction (1/2 journée)
31 janvier : les animaux de la ripisylve (1/2 journée)
7 février : sortie Végétaux de la ripisylve - Passerelle transect (1/2 journée)
14 février : qui mange qui ? (1/2 journée)
7 mars : sortie Baliri -La ripisylve - les plantes herbacées - les arbres (1/2 journée)
14 mars : les animaux –les insectes (1/2 journée)
4 avril : la qualité de l'eau (1/2 journée)
11 avril : les larves d'insectes - préparation de la sortie sur les larves (1/2 journée)
3 mai : classification des animaux de la rivière (1/2 journée)
10 mai : reprise de la classification des animaux de la rivière (1/2 journée)
23 mai : Sortie dans le Tavignanu (Corte)- Baliri et sentier nature jusqu'au camping (1journée)
Avec la classe SEGPA (24 élèves)

Journée « pêche » à la Casa di a natura le 21 juin : l'école d'Alata Pruno, avec une classe de 27 élèves du cours moyen 2^{ème} année a été initiée à la pêche à la ligne et à la réalisation de mouches artificielles en lien avec le principe de chaîne alimentaire (intervenant Jean Christophe BARBIER, guide de pêche).

Total : 51,5 jours

C.2.L'animation grand public

-Objectif : sensibiliser un large public sur l'intérêt de conserver notre truite endémique
-Méthode : participation aux différentes manifestations (foires,...), communication dans la presse (écrite, radio, télé,...), création de nouveaux supports de communication (dépliants, site internet...) et réunions avec les pêcheurs.

En 2017, il était prévu de participer à différentes manifestations (foires, ...) à hauteur de 14H/J.

Le PNRC a participé à différentes manifestations :

- 5 et 6 juillet : Assises nationales de la biodiversité –Ajaccio
 - 15 et 16 juillet / A fieria di l'alivu - Montegrossu
 - 5 et 6 août 2017 : A fieria di l'amandulu- Aregno
 - 23 et 24 septembre : Festimonti – Carbuccia
 - 21 octobre : fête de la science –Isula Rossa
- Total PNRC : 18 jours

La fédération a participé à différentes manifestations où elle a sensibilisé le public à la gestion des populations de truites sauvages : foire Vezzani (6 H/J), Ponte-Novu (5 H/J), I Scontru Paisani (4 H/J), Tolla (5 H/J) et Codole (4 H/J), pour un total de 24 H/J. La moitié du temps (12 H/J) est affectée au programme truite de Corse, le reste concerne la communication générale de la Fédération.

De plus, il a été décidé de travailler sur la mise à jour du site internet. Une prestation confiée à une entreprise à laquelle il a fallu fournir les textes et photographies et participer avec elle à une réunion de travail. Cette tâche a nécessité un jour de travail.

Total H/J = 18 + 12 + 1 = 31 H/J.

D. Suivi du programme

D.1. Réunions de la commission truite de corse et du comité scientifique

-Objectif : suivi de l'avancement du programme et validation des différentes actions

-Méthode : Mise en place de 2 à 4 réunions par an

Cette année 3 réunions de la commission truite corse ont eu lieu (21/03, 13/11 et 20/12/2017 pour un total de 42 H/J). La réunion du comité scientifique a été intégrée à celle de la commission truite de Corse du 13/11/2017 dont l'objectif était la validation du programme 2018-2022.

Ces réunions regroupent l'ensemble des partenaires du programme et les experts du comité scientifique ; et ont pour but de valider les actions du programme, d'organiser le réseau de surveillance, les animations en milieu scolaire, la réalisation des pêches électriques, les études génétiques, la reconquête des bassins versants,...

Les réunions de la commission truite de Corse ont permis de valider :

-le 21/03/2017 : l'organisation des patrouilles de surveillance,

-le 13/11/2017 : validation du programme 2018-2022,

-le 20/12/2017 : le bilan des actions 2017 et le programme 2018.

D.2. Coordination des actions

-Objectif : coordonner les actions mises en place

-Méthode : une personne sera employée pour continuer la coordination des actions amorcées dans le Life nature.

Dans le cadre de cette action la Fédération et l'ONF ont signé une convention afin que la coordination du programme (organisation des réunions, recherche de financement,...) soit assurée par Stéphane Muracciole pour l'année de 2017 à hauteur de 10 jours. Cette opération a été réalisée.

Ce travail de coordination est destiné à organiser toutes les réunions de la commission truite corse et scientifique, et d'en rédiger les comptes rendus, d'organiser les missions terrains (pêches d'inventaire, pêche de recherche de populations,...) et de réaliser les rapports d'activités.

D.3. Suivi du programme et réalisation des rapports

-Objectif : assurer le suivi administratif et financier

-Méthode : chaque partenaire assurera le suivi administratif et financier des actions menées par ses personnels, et réalisera chaque année un rapport d'activité qui sera transmis à la Fédération chargée de réaliser les rapports de synthèse technique et financier.

L'ensemble des participants est tenu de fournir un rapport d'activités annuel à la Fédération. Ce rapport est envoyé en fin d'année, voire début d'année suivante.

Les journées prévues (13) ont été réalisées en partie (8) et les rapports envoyés.

E. Actions transversales

E.1. Réalisation des Documents d'Objectifs Natura 2000 sur chaque site.

-Objectif : mise en place des mesures de gestion

-Méthode : Réalisation de DOCOB qui est un document fait en concertation (COPIL) et approuvé par le préfet, il cadre les actions pour 5 ans. L'appropriation locale est bonne si les collectivités locales président et assurent la maîtrise d'ouvrage.

La Fédération participe aux réunions de comités de pilotages et à la rédaction de fiche actions concernant la truite de Corse. En 2017, 2 journées étaient prévues. Elles ont été réalisées pour le Docob du site FR9400576 massif du Cintu : préparation et participation à la réunion du 17/02/2017.

F. Actions diverses :

-En plus des différentes actions évoquées ci-dessus, d'autres actions pourront être mises en place en fonction des besoins du moment :

-travaux en rivière,

-signalétique,

-quelques études sont à prévoir : phénotypes, invertébrés, étude de la relation âge-taille, température...

En 2017, deux journées étaient prévues pour cette action. Dix journées ont été réalisées dans le cadre de la rédaction du plan de gestion de la truite de Corse pour la période 2018-2022.

G. Bilan de réalisation du programme:

G.1 Bilan en fonctionnement

G.1.1. Bilan des journées prévues

Pour les différentes actions du plan d'actions, un programme prévisionnel a été établi et validé par la commission truite corse. Aussi, vous trouverez dans le tableau IV ci-dessous le bilan du nombre de journées réalisées par action.

organismes	A1 surveillance	A2 réglementation alevinage	A3 acquisition droits de pêche	A4 Réseau de réserves	B1 suivi génétique	B2 contrôle des niveaux	B3 recherches populations	B4 reconquête d'un bassin	C1 animation en milieu	C2 animation grand public	D1 comités pilotage et	D2 coordination	D3 suivi du programme	E1 Docobs	E2 PDPG	F actions diverses	Total par partenaire
Federation	140	4	2	1	0	24	0	20	0	4	4	0	2	2	0	2	205
ONEMA	30	0	0	0	0	12	0	0	0	0	3	0	2	0	0	0	47
DNF	4	0	0	0	0	6	0	4	0	0	1	10	1	0	0	0	26
OEC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PNRC	6	0	0	0	0	12	0	4	50	10	4	0	4	0	0	0	90
ONCFS	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	12
DREAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DDTM2B	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	6
DDTM2A	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	23
Gendarmerie	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	11
Journées prévues	223	4	2	1	0	54	0	28	50	14	17	10	13	2	0	2	420
Journées réalisées	318	2	0	1	4	32	2	30	51,5	31	42	10	8	2	0	10	543,5
Pourcentage de	143%	50%	0%	100%	#DIV/0!	59%	#DIV/0!	107%	103%	221%	247%	100%	62%	100%	#DIV/0!	500%	129%

Tableau IV: bilan du nombre de journées réalisées par action

On peut noter l'effort consenti par l'ensemble des partenaires car le programme a été réalisé à 128% en nombre de journées (543,5/420). Si on se base sur le nombre de journées, le plus gros effort s'est porté, comme chaque année, sur la surveillance (A1) qui est cruciale pour le projet.

Au niveau de l'action B2 relative au contrôle des niveaux de populations, on note une baisse liée en partie à la panne du matériel mais également au fait que cette année l'effort de pêche a également été porté sur des sites ayant souffert des intempéries et où il y avait des suspicions de chutes des effectifs (Cap Corse, ...). Ces pêches ne peuvent pas être comptabilisées dans ce programme.

Pour l'action F, les journées concernent essentiellement la rédaction du programme 2018-2022.

G.1.2 Bilan des études prévues

Les études prévues en 2017 étaient le suivi génétique (1 site) et la parasitologie. Le suivi génétique a été réalisé dans l'Ercu. En revanche, la parasitologie n'a pu être réalisée car l'Université de Corse n'a pu terminer la mise au point du protocole. Les crédits prévus à cet effet, ont été orientés vers le site internet.

G.1.3 Bilan des prestations prévues

Les prestations prévues en 2016 ont été réalisées. Les héliportages pour les pêches Travu (05/07/2017), d'i Pozzi di Marmanu (26/07/2018), d'u Chjuvone (23/08/2017), Ninu (02/09/2017) et l'opération de surveillance du 17/06/2017.

Les crédits pour le soutien animation en milieu scolaire ont été utilisés pour les animations en milieu scolaire et notamment la journée avec le guide de pêche.

Enfin, les crédits internet ont permis la mise à jour du site internet.

G.2. Bilan en investissement

L'achat de matériel prévu (Martin pêcheur) a été réalisé.

Il n'y avait pas de travaux prévus en 2017.

Crédits photos : Fédération de la Pêche